

Avis DE CERTIFICATION

Un bulletin de Groupe CSA à lire de toute urgence

Appareils de cuisson et chauffe-liquides pour usage domestique n° 33

Entrée en vigueur le 10 juillet 2018

le 10 juillet 2018

Nous annonçons : le retrait des services de certification pour les friteuses et les pots-au-feu-friteuses électriques à cordon pour usage domestique* destinés à être utilisés pour les dindes ou autres gros articles*

Voir la pièce jointe n° 1 pour les numéros de classe visés.

Qui est visé ?

Tous les fabricants de friteuses et de pots-au-feu-friteuses électriques à cordon pour usage domestique * à utiliser sur des systèmes ayant une puissance de 120 V c.a. (nominale).

**Remarque : aux fins de cet avis, « pots-au-feu-friteuses » et « gros articles » sont définis dans la norme UL 1083.*

Que devez-vous faire ?

1. Le but de cet avis est de vous informer de l'intention du Groupe CSA de retirer ses services de certification pour le programme suivant:

La certification des friteuses et des pots-au-feu-friteuses électriques à cordon pour usage domestique* destinés à être utilisés pour les dindes ou autres gros articles *

2. L'information contenue dans cet avis de certification influence la conception des produits couverts dans vos rapports concernés.

3. Vous devez vous assurer que la marque CSA n'est pas apposée sur les produits fabriqués après la date d'échéance, of le 10 juillet 2018.
4. Si vous souhaitez organiser une résiliation anticipée de votre certification, veuillez communiquer avec notre centre de services à la clientèle au 1-866-797-4272. Veuillez fournir les pièces justificatives appropriées**.

*** Nom de l'entreprise, adresse, localisation des usines et numéro de dossier CSA ou de contrat maître.*

Historique et justification :

Le but de cet avis est d'annoncer le retrait immédiat par le Groupe CSA de ses services de certification pour les friteuses et les pots-au-feu-friteuses électriques à cordon pour usage domestique* destinés à être utilisés pour les dindes ou autres gros articles* évalués en vertu de la norme CSA C22.2 n° 64, CSA-E60335-2-13 ou UL 1083.

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez-vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.

Aller à <http://www.csagroup.org/fr/services/essais-et-certification/product-listing/> et entrer votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classe associés à cet avis afin de déterminer lesquels de vos produits sont affectés.

La «date d'entrée en vigueur» du présent avis est la date à laquelle les conditions actuelles, applicables aux produits certifiés énumérées dans les numéros de classe touchés expirent.

Après la "date d'entrée en vigueur", la certification de ces modèles sera interrompue.

Pour des questions techniques sur cet avis de certification

Communiquez avec Don Lee
par téléphone au 416-747-4176, télécopieur au 416-747-4149
ou par courriel à don.lee@csagroup.org



Rendez-vous au www.csagroup.org où vous pouvez cliquer sur "Contactez-nous" pour voir le répertoire téléphonique de nos bureaux et partenaires.

Pièce jointe n° 1

Classes visées :

Classe n° :

2831 02, APPAREILS DE CHAUFFAGE - Appareils de cuisson et chauffe-liquides -portatifs

2831 52, APPAREILS DE CHAUFFAGE - Appareils de cuisson et chauffe-liquides -portatifs

2831 82, APPAREILS DE CHAUFFAGE - App. de cuisson et chauffe-liquides - portatifs - normes US